

Séance du 18 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit le 18 décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAILLY Franck, Maire.

Présents : Mesdames DELAGARDE Valérie, BETTON Marie, PROLA Hasina, Messieurs BAILLY Franck, SIMON Jean Pierre, CABOUILLET Dominique, MANCIER Bruno, DELOZANNE Philippe

Absents excusés : Monsieur CHOPIN Marcel (pouvoir donné à Mme BETTON Marie)

Secrétaire de séance : Madame Marie BETTON

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

Ordre du jour

- Délibération concernant la demande au SIEM pour l'enfouissement des réseaux à Prin
- Délibération concernant la demande auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims pour l'enfouissement des réseaux de Prin
- Informations
- Questions diverses

I – DELIBERATION

N° 35/2018 : Délibération concernant la demande auprès du SIEM pour l'enfouissement des réseaux à Prin

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la nécessité d'effectuer un effacement du réseau électrique et de télécom à Prin qui serait réalisé par le SIEM.

Si ces travaux de mise en souterrain du réseau électrique sont retenus, la Communauté Urbaine du Grand Reims pourrait solutionner les problèmes liés au réseau d'éclairage public d'électricité qu'il y a dans la pose et les raccordements de nouveaux matériels d'éclairage sachant que les supports et les câbles seront déposés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal est favorable à l'unanimité des membres présents à la demande auprès du SIEM pour un effacement du réseau électrique à Prin.

N° 36/2018 : Délibération concernant la demande auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims pour l'enfouissement des réseaux à Prin

Suite à la délibération 35-2018 demandant au SIEM l'enfouissement des réseaux à Prin, Monsieur le Maire indique à l'assemblée la nécessité d'effectuer une demande de dépose et pose des éclairages publics à Prin

Après en avoir délibéré, le conseil municipal est favorable à l'unanimité des membres présents à la demande auprès de la Communauté Urbaine du grand Reims pour un effacement du réseau électrique à Prin.

II- INFORMATION

Travaux dans la commune

Monsieur le Maire remercie tous les bénévoles qui ont œuvrés à la réfection de la rue du Moulin. Les candélabres seront mis en fonction à partir du vendredi 21 décembre 2018.

A la dernière conférence de territoires, il a été évoqué l'homogénéisation des temps d'éclairage pour les communes de la Communauté Urbaine du Grand Reims. Monsieur le Maire s'y est opposé car la contribution de la commune de Serzy et Prin a été calculée pour un éclairage nocturne sans interruption. De plus, la technologie LED permettra une diminution de l'intensité et une substantielle économie d'énergie.

Les travaux de canalisations d'eau sont en cours d'achèvement. Il reste le tronçon entre le cimetière et le bassin qui sera fait en début d'année 2019.

La programmation des prochains travaux :

- Rue du Moulin : changement canalisation d'eau et réfection d'eau pluvial. Le tapis sera réalisé par le Département en 2019
- Rue du tambour : programmée en 2019
- Rue de la fontaine : programmée pour 2019
- Ruelle de la Chapelle : programmée pour 2019

Monsieur le Maire indique que la commune va pouvoir percevoir un fonds de soutien de la CUGR à hauteur de 19562.80 euros pour les travaux de réfection de trottoirs rue de la Chapelle et rue de Savigny.

LPO

Monsieur le Maire rappelle qu'une manifestation de la part de la LPO a remporté un franc succès.

Monsieur le Maire indique qu'il a rencontré Monsieur DEJARDIN pour une mise en place de ruches sur le territoire.

Monsieur le Maire indique également que la Communauté Urbaine du Grand Reims peut subventionner pour un projet de biodiversité. Il sera présenté au conseil municipal un projet dans ce sens.

Les prochaines festivités

Les vœux du Maire auront lieu le 11 janvier 2019 à 19h00.

Le repas des anciens aura lieu le 03 février 2019.

III- INFORMATION

Pas de questions diverses

Fin de séance 20h00

DELAGARDE Valérie

BAILLY Franck

MANCIER Bruno

SIMON Jean Pierre

BETTON Marie

PROLA Hasina

CABUILLET Dominique

DELOZANNE Philippe